

Sujet : Bourguet marc demande : pORT DE CAVALAIRE

Date : Fri, 30 Nov 2018 18:46:19 +0100

De : marc Bourguet

Le retour du port privé de Cavalaire dans le domaine public a été l'opportunité saisie par la municipalité pour lancer le projet ECOBLEU qui n'a d'éco que le nom ; 31 millions de travaux devraient permettre d'accueillir des bateaux de plus de 30m dont le fonctionnement n'est pas vraiment écologique. La disposition actuelle du port public et ex privé ne présente pas de problèmes particuliers ; des travaux courants de modernisation et d'entretien sont bien évidemment nécessaires : sécurisation de certains pontons, réfection des quais, équipement sanitaire, Wifi et réaménagement et sécurisation de certains commerces du port et couverture de la Castellane.

Dans l'état actuel du port,

RIEN NE JUSTIFIE

la suppression d'une entrée: il existe des risques de voir se multiplier les risques d'encombrement, de collision devant la station d'avitaillement en raison d'une activité portuaire importante en haute saison. Une seule entrée limiterait le renouvellement de l'eau du port qui est actuellement de qualité très correcte et la nécessité d'installer des buses serait un coût supplémentaire.

RIEN NE JUSTIFIE la démolition totale ou partielle du Quai Marc Pajot qui permet en cas de vent est ou ouest la protection des bateaux et le stationnement des véhicules des plaisanciers.

RIEN NE JUSTIFIE la construction d'une nouvelle capitainerie au fond du port alors que l'actuelle bien située a été modernisée récemment pour un coût de 800000 euros !

RIEN NE JUSTIFIE le changement d'emplacement de la mise à l'eau facile d'accès pour les remorques des bateaux, pour une localisation dans une zone plus profonde(+ de 6m) entre 2 quais à proximité des installations du chantier naval.

RIEN NE JUSTIFIE la suppression de places de stationnement dans l'ancien port privé si pratiques pour les plaisanciers apportant du matériel à leurs bateaux ; le parking derrière la place du marché étant trop éloigné ne permettrait pas ces chargements et déchargements. Il faudrait en revanche prévoir un vrai parking pour les remorques des bateaux. RIEN NE JUSTIFIE l'augmentation incroyable de la redevance domaniale versée à la Mairie par la SPL passant de 85000 euros(payés par l'ancien port privé) à 640000 euros ! Il est vrai qu'il faudra bien payer les administrateurs qui n'ont pas tardé à faire voter leurs rémunérations !

RIEN NE JUSTIFIE le financement par les plaisanciers propriétaires d'une garantie d'usage de travaux pour des bâtiments communaux comme l'écèlement de la Maison de la Mer, la construction d'un nouveau bâtiment pour l'office du tourisme,, l'aménagement de la place Ste Estelle, et le renforcement de la falaise ; ils devraient relever uniquement du budget communal. Pour terminer je me demande encore pourquoi la Municipalité de Cavalaire a pu se lancer dans ce projet ECOBLEU dont la conception et les perspectives de travaux n'ont cessé de changer avec un coût exponentiel financé en partie par des plaisanciers.

Marc BOURGUET

Profil :

Nom : Bourguet

Prénom : marc